PAULINE DUBUISSON, UNE AFFAIRE DU DÉSIR

Auteur : Cyril Vybiral

Date de parution : 28 mai 2021

Article disponible en ligne à l'adresse :
https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/pauline-dubuisson-une-affaire-du-desir/

Référence :
Cyril Vybiral, Pauline Dubuisson, une affaire du désir, in *Revue Tupeuxsavoir* [en ligne], publié le 28 mai 2021. Consulté le 30 octobre 2026 sur https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/pauline-dubuisson-une-affaire-du-desir/

Distribution électronique pour tupeuxsavoir.fr. Tous droits réservés pour tous pays. Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur , de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent article, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Pauline Dubuisson, une affaire du désir

Texte de Cyril Vybiral prononcé lors de la deuxième soirée du séminaire collectif de psychanalyse, *Excentricités du désir*, dans le cadre des activités du pôle 9 Ouest à Rennes, le jeudi 10 décembre 2020.

Pauline Dubuisson est condamnée aux travaux forcés à perpétuité le 18 novembre 1953 pour le meurtre de son amant Félix Bailly. Il s'agit ici du procès à charge d'une jeune femme qui, peut-on lire alors dans les chroniques judicaires de l'époque, n'agit que par son « désir de faire le mal[2] ». Un désir inscrit au registre de l'intentionnel d'un « être malfaisant » selon les mots du procureur René Floriot, pour lequel il convoque le jury au verdict du « châtiment suprême[3] ».

Une contre-enquête littéraire de Philippe Jaenada

Philippe Jaenada, auteur de *La petite femelle* paru en 2015, propose une relecture minutieuse de ce procès qu'il considère biaisé par la misogynie institutionnalisée de l'époque. Et pour cause, celle que l'on surnomme *la Messaline des hôpitaux,* échappera de peu à la peine de mort grâce à l'unique femme du jury. La seule à lui accorder les circonstances atténuantes. Pauline, libérée le 21 mars 1961 pour bonne conduite, reprend ses études de médecine en région parisienne. La même année son affaire resurgit avec la sortie du film d'Henri-George Clouzot « la vérité » qui s'inspire de l'atmosphère haineuse de son procès. Brigitte Bardot y interprète le rôle d'Yvette Maudette, une jeune femme simple et oisive, aimant seulement prendre du bon temps. « Je suis une petite femelle, il faut me laisser faire ce que j'ai envie[4]. » dit-elle à son amant.

En 1962, Pauline décide de fuir son passé en s'exilant au Maroc où elle occupe un poste d'interne sous une nouvelle identité. Mais son dernier compagnon de route, à qui elle révèle son histoire, la quitte. Une nouvelle séparation qui conduit Pauline à se donner la mort le 22 septembre1963.

En avant-propos, Philippe Jaenada écrit:

> « Dans l'arène du Palais de Justice de Paris, Pauline Dubuisson a combattu toute seule, en éclaireuse, face à une génération entière, celle d'avant-guerre, face même à des centaines d'années de vertu hypocrite et de domination masculine[5] .»

Pauline redevient encore une fois par cette investigation littéraire l'héroïne qui assume, seule contre tous, son désir de femme. L'auteur inscrit son crime au registre du sens : commis au nom d'une souffrance subie par le passé. Il nous rappelle qu'elle est la fille d'Hélène Hutter, une mère en proie à la mélancolie depuis le décès de son fils Vincent dans un accident d'avion, et qui laissera la charge de l'éducation des enfants à son mari. Un certain André Dubuisson, ancien colonel de réserve et entrepreneur dans le bâtiment ; un père à la Schreber, froid et rigide, qui exige de sa fille, alors seulement âgée de onze ans, la lecture assidue de l'œuvre de Nietzche. Un savoir philosophique que Pauline appliquera à la lettre. Sa mère témoigne dans une déposition : « Elle admettait le suicide, quand on ne peut atteindre le but que l'on s'est fixé[6].»

Plus tard, Pauline, brillante élève et destinée aux études de médecine, est exclue à 14 ans du collège pour avoir été vue au bras d'un marin allemand dans un parc. Premier scandale d'une longue série. Pauline parle couramment allemand et fait office de traductrice pour son père, en affaires avec l'occupant. Ce dernier ne s'opposera pas à ce qu'elle devienne à 17 ans la maîtresse d'un certain commandant Hubert, puis celle d'un médecin-chef, le colonel Von Dominique. Ce qui lui vaudra à la libération d'être tondue et couverte de croix gammées ; première sentence en place publique d'un tribunal du peuple.

Lors du procès, son avocat Maître Paul Baudet plaide à la barre :

> « M. Dubuisson a délibérément poussé sa fille, qui n'était qu'une fille de 14 ans, vers des aventures sordides avec des soldats et des officiers allemands. Quatorze ans ! dépêchée seule chez ces messieurs comme démarcheuse et interprète[7]. »

C'est dans ce contexte qu'elle fait sa première tentative de suicide. Ce n'est pas

l’humiliation d’après-guerre qui la pousse à l’acte mais déjà « le chagrin sentimental », confie-t-elle aux enquêteurs avant de leur préciser :« J’avais eu à Dunkerque une aventure très poussée avec un officier qui ne me donnait plus de nouvelles[8].»

Dans la France d’après-guerre, Pauline s’inscrit à la faculté de médecine de Lille, où elle rencontre en 1947 Félix Bailly, jeune étudiant, fils d’une famille bourgeoise et conservatrice. Il en tombe éperdument amoureux et la demande en mariage. Mais pour Philippe Jeanada, son héroïne a d’autres ambitions que d’être la simple secrétaire médicale de son mari, comme le voudrait l’usage. Elle doit réussir ses études et lui demande d’attendre la fin des examens. Entre-temps, elle entretient des relations avec plusieurs de ses professeurs de médecine.

Félix, lassé de ses infidélités et cédant à la pression familiale, décide de rompre avec celle qu’il nomme *sa ravageuse*. Il décide aussi de continuer son cursus à Paris. Une mise à distance insupportable pour Pauline. Elle le harcèle de lettres pour lui dire qu’elle accepte enfin de devenir sa femme, mais Félix reste inflexible. A ce moment, elle s’étonnera devant le juge d’instruction d’ « avoir éprouvé une vive déception et un très vif chagrin[9] ». Après une dernière nuit ensemble avant son départ, Félix l’informe de ses fiançailles avec une certaine Monique Ledoux. Cela en est trop. Pauline se procure une arme et rédige son testament. Quelques jours plus tard, elle se précipite au nouveau domicile de son amant : « Félix, j’ai compris maintenant et définitivement, que tu ne tiens plus à moi et que nous ne nous marierons jamais. Je ne pourrai pas vivre sans toi ![10]»

Pauline ne triche pas avec la parole. Trois détonations se font entendre dans l’immeuble parisien. Pauline tue celui qui ose la rejeter, ou alors, en voulant se tuer, elle blesse mortellement son amant qui tente de la sauver. Seconde hypothèse la plus probable selon Philippe Jeanada. Préméditation ou pas, la seule vérité est celle de sa détermination à mourir. Quand elle veut retourner l’arme contre elle, celle-ci s’enraye. Elle se précipite alors sur le tuyau du gaz. Elle sera ranimée de justesse. Après deux années de détention préventive, Pauline se taille les veines dans sa cellule la veille de son procès, le 27 octobre 1953. Inconsciente, elle est sauvée encore une fois *in extremis*. On retrouve sur elle un petit papier où il est écrit : « je crois que ma famille est maudite et moi aussi[11].»

Au cours de sa contre-enquête, Philippe Jeanada relève minutieusement tout ce qui a pu s’écrire sur la personnalité de Pauline Dubuisson. Dans le procès-verbal de sa garde à vue, on la qualifie de femme « hautaine, coquette, aguichante et

provoquante[12] » à la « conduite scandaleuse pendant l'occupation[13]». Dans la presse, on lui rappelle son passé dit de « jeune fille à soldat » qui avait « le diable au corps [14]» et qui « dépravée par son père » en deviendra une femme « perverse, incapable de connaitre le véritable amour[15] ». A propos de sa relation avec Félix, un journaliste du Figaro écrit : « Elle a abusé longtemps de la candeur de sa victime qui l'adorait, se moquant de lui, le trompant avec qui voulait, repoussant avec mépris les offres de mariage que le malheureux benêt réitéra[16] ». « Est-ce par jalousie mortelle ou par orgueil que Pauline commettra l'irréparable?[17] », s'interroge-t-on alors dans Paris Match. Pour Madeleine Jacob, célèbre chroniqueuse judiciaire à Libération, il n'y a pas de doute :

> « Il ne s'agit pas d'un crime passionnel mais d'un crime de la vexation, vexée le jour où elle a vu que le garçon lui échappait, pour elle c'était un échec, pas un échec sentimental mais d'amour propre[18]. »

« Si la psychanalyse irréalise le crime, elle ne déshumanise pas le criminel[19].»

Cet aphorisme de Lacan inscrit la psychanalyse comme une pratique antinomique à toute forme d'expertise scientifique qui traite de la question des coordonnées d'un crime au-delà du sens ; précisément dans le rapport même du dit criminel aux lois qui structurent le langage. Le primat du signifiant sur le signifié qui règle toute pensée humaine, en lui imprimant de façon irréductible sa structure, que Lacan nomme l'Autre du langage. Un Autre possédé par un désir fondamentalement étranger que Lacan caractérise en 1958 « de paradoxal, déviant, erratique, excentré, voire scandaleux, par où il se distingue du besoin (…) C'est même là un fait trop affirmé » conclut-il « pour ne pas s'être imposé de toujours aux moralistes dignes de ce nom[20] ». Au procès de Pauline Dubuisson, avant de l'acte, c'est avant tout la valeur morale du désir d'une femme que l'on juge. Un désir que l'on traduit comme un vouloir *faire le mal* qui fascine autant qu'il dérange, outrage ; un désir que l'on condamne hier au titre d'une conduite scandaleuse, dominatrice avec les hommes ; et dont l'échec et l'orgueil l'ont conduit au crime passionnel. Un désir que Philippe Jeanada tente de réhabiliter en 2015 comme une conduite légitime d'une femme revendiquant « avant l'heure son émancipation[21] ».

Pourtant, à la barre, Pauline, toujours figée par l'énigme de la tristesse, ne conteste pas. Elle dit sobrement: « j'ai eu de la peine, je ne pouvais rien y faire[22] ».

Car le rejet de Félix n'a pas valeur de perte ou de blessure narcissique, mais plutôt celle d'un sens vide. Lorsqu'une autre femme apparait dans la parole de Felix, celle qu'on accuse alors d'un *crime de la vexation* ne cherche à aucun moment à savoir son identité. Pauline confie seulement à sa logeuse : « Mon amour est grand pour Félix, pas assez élevé pour supporter de le savoir avec une autre[23] »

Pauline ne réagit donc ni par la colère ou par la jalousie, ni même par l'expression du préjudice d'un bonheur volé, mais seulement par une résolution: « J'avais résolu, si je ne le pouvais le ramener à moi, de nous entraîner tous les deux dans la mort[24]. » Ici l'aveu pour le jury d'une préméditation du crime. Le procureur René Floriot conclut sa plaidoirie par une violente diatribe: « Il est fabriqué, votre drame passionnel, Pauline Dubuisson, il est raté. Raté ! comme sont ratés vos suicides. Vous ne réussissez que vos assassinats[25] ».

Pour ses accusateurs publics, la résolution de Pauline est l'acte de vengeance d'une femme blessée dans son amour propre ; et dont la tentative de suicide qui suit n'est que le simulacre d'une passion désespérée. En référence à la dialectique de l'amour selon Socrate, Lacan formule en 1960 dans son séminaire :« Elle nous permet d'aller au-delà , et de saisir le moment de bascule, de retournement où de la conjonction du désir avec son objet en tant qu'inadéquat, doit surgir cette signification qui s'appelle l'amour[26]. »

Pour Pauline, sujet identifié non au désir de l'Autre, mais à son objet même en tant que non perdu, l'amour ne peut se signifier d'aucune inadéquation possible. Celui-ci n'apparaît que dans l'image du reflet d'autrui, comme écran à cette identification. Lorsqu'une autre se présente devant le miroir, se laisse entrevoir alors pour Pauline une jouissance qui surgit du réel au lieu du signifiant phallique non advenu – l'expérience réelle du phénomène élémentaire sous forme d'inhibition vitale et d'idées de mort – qui fait retour non par l'Autre mais sur le sujet lui-même. Le prétendu *désir de faire mal* qu'on attache à Pauline comme un boulet au pied n'est en réalité que l'absence du recours à cette image d'amour pour border la jouissance en effraction, dont elle ne peut se séparer que dans la mort. « Je n'étais pas infidèle à Félix » conclut-elle face aux jurés de la cour avant d'ajouter : « J'aurais voulu retrouver quelqu'un, de l'amour, je voulais me forcer à aimer[27].»

Pour conclure

Dans cette affaire, « Il semblait que de la rigueur du verdict dépendait le sort de cette société[28] » mettaient déjà en garde les surréalistes en 1954. Mais hier

comme aujourd'hui, dans le livre de Philippe Jeanada, l'acte de Pauline Dubuisson restera comme l'aboutissement d'un désir du mal objectivable, condamnable ou légitimement excusable. Rendre une parole de justice ne peut se soustraire aux idéaux d'une époque et encore moins au désir inconscient de celui qui commente ou juge l'acte criminel. L'objet du mobile du crime dans l'affaire Pauline Dubuisson n'est pas le désir revendiqué d'une femme, mais bien celui du désir de l'Autre, auquel un sujet est identifié comme laissé-tomber. Ce n'est pas l'amour propre qui conduit Pauline au pire, mais plutôt une manie d'amour de l'autre comme seule issue au hors sens de son existence.

[2] JAENADA P., *La petit femelle,* Paris, Julliard, 2015. p. 507.
[3] *Ibid.*, p.595.
[4] CLOUZOT H.G., *La vérité*, film cinématographique, 1961.
[5] *Ibid*., p.13.
[6] *Ibid*., p. 51
[7] *Ibid.*, p.596.
[8] *Ibid*., p.190.
[9] *Ibid.*, p.287.
[10] *Ibid.,* p.407.
[11] *Ibid.,* p.598.
[12] *Ibid*., p.458.
[13] *Ibid*., p.87.
[14] *Ibid*., p.506.
[15] *Ibid*., p.616.
[16] *Ibid.* p.459.
[17] BEAUCHESNE J., KER J., « Pauline Dubuisson, la séductrice humiliée », *Archives de Paris Match*, www. Paris match.com. 2015.
[18] DROUELLES F., « Pauline Dubuisson, l'insaisissable vérité », *Affaires sensibles,* dans enregistrement audio France Inter, mars 2020.
[19] LACAN J., CENAC M., « Introduction théorique aux fonctions de la psychanalyse en criminologie », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p.128.
[20] LACAN, J., « La signification du phallus », 1958, *Ecrits II*, Paris, Seuil,1966, p.168.
[21] JAENADA P., *La petit femelle,* op.cit., Quatrième de couverture.
[22] *Ibid.,* p.324.
[23] *Ibid*., p.363.
[24] BEAUCHESNE J., KER J., « Pauline Dubuisson, la séductrice humiliée », Op. Cit.
[25] *Ibid*., p.568.

[26] LACAN, J., *Le Séminaire VII*, *Le transfert*, Paris,Seuil, 1981, p.47.
[27] JAENADA P., op.cit. p.553.
[28] Tract surréaliste, *Face à la meute*, Communication surréaliste, nouvelle série n° 2, février 1954, in www.mélusine-surréalisme.fr. 2009.